

Résumé des commentaires reçus à propos du cadre de référence provisoire

Contexte

La période de commentaires à propos du cadre de référence du comité d'experts sur la modernisation de l'Office national de l'énergie (ONE) a pris fin le 20 juillet 2016 et 48 présentations comportant des commentaires ont été reçues des peuples autochtones, sociétés, de l'industrie et des associations de propriétaires fonciers, des organisations non gouvernementales et du grand public.

Lors de l'élaboration du cadre de référence définitif, le secrétariat de modernisation de l'ONE a examiné les commentaires et, autant que possible, les a intégrés au cadre de référence provisoire.

Un résumé des principaux thèmes des commentaires reçus lors de la période de commentaires du public se trouve ci-dessous :

Industrie et associations de l'industrie

Les présentations de l'industrie et des associations de l'industrie étaient grandement en faveur de la portée proposée de l'examen et ont suggéré des révisions précises quant à la formulation. Certaines comportaient des références à la prise en considération d'options de réalisation et des références aux engagements du gouvernement en vue de lutter contre les changements climatiques. D'autres commentaires concernaient l'importance du maintien d'une certaine souplesse de la part du comité d'experts lors des recommandations à l'Office et une recommandation indiquant de se concentrer sur la simplification des processus. Certains ont également noté le rôle de l'ONE dans la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information.

Peuples autochtones

Les peuples autochtones ont presque uniformément recommandé d'ajouter au cadre de référence une formulation au sujet de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, d'ajouter la langue relative aux peuples autochtones, ont proposé une portée élargie tenant compte des consultations de la Couronne, ont proposé de prolonger les délais pour permettre une consultation significative, ont proposé de nommer un membre autochtone au sein du comité d'experts et des exigences précises quant à l'expertise des membres du comité en termes de connaissances traditionnelles autochtones et ils souhaitaient voir des références à l'aide financière aux participants. Les peuples autochtones du Nord ont notamment demandé l'élargissement de la portée pour y inclure le régime législatif du Nord, dont la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*.

Organisations non gouvernementales et foncières

Les organisations non gouvernementales et foncières ont présenté divers thèmes. Les organisations foncières ont recommandé d'ajouter les propriétaires fonciers à titre d'intervenants particuliers du cadre de référence et ont mis en lumière ces questions comme le septième thème, ainsi que de procurer des rapports en texte clair et exigeant que le comité d'experts indique comment il a abordé les

commentaires dans son rapport. Les organisations environnementales et autres organisations non gouvernementales ont souligné le besoin de faire référence aux engagements gouvernementaux en termes de changements climatiques, ont fait référence à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et aux droits autochtones mêmes et ont recommandé que le comité d'experts indique comment il a abordé les commentaires dans son rapport. Certaines ont également recommandé de permettre au comité d'experts de recommander la dissolution de l'ONE ou de déplacer les fonctions d'arbitrage vers un autre organisme.

Personnes

La vaste majorité des commentaires du public étaient en lien avec l'ONE ou les modifications proposées concernant la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, plutôt qu'au sujet du cadre de référence. La plupart des commentaires portaient sur le processus d'audience, la participation du public, les changements climatiques, les effets cumulatifs, l'indépendance de l'ONE et la portée des questions abordées au cours des processus d'audience. Là où les commentaires portaient sur le cadre de référence, il y avait des suggestions en lien avec les antécédents et l'expertise exigés des membres du comité d'experts et l'inclusion d'une formulation concernant les changements climatiques.

Municipalités et autres gouvernements

Les commentaires comportaient des suggestions sur les antécédents et l'expertise des membres du comité d'experts, dont à l'égard des changements climatiques et autres facteurs environnementaux, y compris les municipalités à titre d'intervenant distinct et la participation d'intervenants aux examens de l'ONE.